



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 15 décembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Danielle JUBAN	Madame Marie-Hélène
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	JUILLARD-RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Georges MEZUI	Madame Céline RENAUD
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Caroline
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François	JACQUEMARD
Madame Nuray AKPINAR-	COURGEY	Monsieur Laurent
ISTIKUAM	Madame Nora EL MESDADI	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Dominique MARTIN-	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Axel SIBERT
GENDRE	Monsieur Fabien ROBERT	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoud BELHADEF	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe THIRION	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Henri-Bénigne DE
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Catherine DU TERTRE	VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur David HAEGY	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Nadjoud BELHADEF
	Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD

OBJET : SOLIDARITE

Candidature à l'appel à projet – Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors 2025-2026 auprès du Réseau Francophone Ville Amie des Aînés

L'évolution démographique de la Ville de Dijon, marquée par le vieillissement de la population dijonnaise, a conduit la municipalité à mettre en place une politique transversale en faveur d'une politique de l'âge, adoptée en septembre 2024. Cette politique s'appuie sur une feuille de route articulée autour d'un plan de prévention de la perte d'autonomie, comprenant 24 actions concrètes au bénéfice des seniors.

L'ambition n'est pas de créer une ville exclusivement dédiée aux seniors, ni d'avoir une approche exclusivement médico-sociale. Il s'agit de concevoir une ville inclusive et évolutive, capable de répondre aux besoins des jeunes et des aînés d'aujourd'hui et de demain.

Quelques chiffres clés :

- 33 000 Dijonnais sont âgés de 60 ans et plus.
- Parmi eux, 14 000 ont 75 ans et plus.

Récemment labellisée Platine Ville Amie des Aînés, la Ville de Dijon souhaite valoriser la qualité des politiques publiques mises en œuvre pour mieux prendre en compte le vieillissement et accompagner les acteurs locaux dans une dynamique d'amélioration continue.

Dans ce cadre, l'Observatoire de l'âge a travaillé tout au long de l'année 2025 sur un projet de communication visant à développer des outils adaptés, notamment :

- La réalisation d'un guide et la création d'un site Internet dédié aux Dijonnais de plus de 60 ans.
- La valorisation de la Maison des Seniors par la production d'une vidéo.
- Le déploiement d'un plan de communication pour mettre en œuvre ces nouveaux outils.

Pour financer ces dispositifs inscrits dans le plan d'actions de la politique de l'âge, la Ville a sollicité le Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors, (FATIS) piloté par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et le Réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA).

Le FATIS doté de 8,5 millions d'euros, vise à financer des projets d'adaptation des territoires au vieillissement de la population. Le fonds vise à soutenir plus de 200 projets en France et à permettre un accès facilité à de l'ingénierie pour plus de 50 territoires.

Le projet de la Ville de Dijon, d'un montant total de 60 400 €, a été retenu dans le cadre de l'Axe 2 – Support à la création de projets dans les territoires. Après étude du dossier, le RFVAA lui octroie une subvention de 35 000 €.

Une convention est jointe en annexe et le CCAS assurera la mise en œuvre des outils de communication et le suivi des projets.

Un bilan complet des actions réalisées sera produit, de même que le bilan financier dans les douze mois suivant la notification.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de signer** la convention auprès du Fonds d'appui pour les Territoires Innovants Seniors permettant d'encaisser la subvention,
- **d'autoriser** Madame la Maire à reverser au CCAS la somme de 35000€ sur le compte dédié.

SCRUTIN POUR : 57

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)